



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du mardi 10 février 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le dix février à dix-huit heures quarante-cinq
les membres de l'association Le LéZard
se sont réunis dans la salle de réunion au 1^{er} étage de la salle de l'Union à Céret (66400)
sur convocation régulière qui leur a été adressée par messagerie électronique et par voie d'affichage par
l'association.

56 membres sur 194 (adhérents 2026) sont présents ou représentés en début de réunion.

47 membres sont présents.

9 membres ont donné procuration.

Ordre du jour

Marguerite Dada, présidente, accueille les participants à l'assemblée et annonce l'ordre du jour.

- Désignation du président de séance, du scrutateur, et d'un secrétaire
- Rapport moral
- Bilan financier
- Projets pour 2026
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Désignation président de séance, scrutateur et secrétaire

Marguerite Dada se propose comme président de séance, cette résolution est adoptée à l'unanimité des
présents représentés.

Sylvette Lumière se propose comme secrétaire de séance, cette résolution est adoptée à l'unanimité des
présents représentés.

Colette Rey se propose comme scrutateur, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents
représentés.

Rapport moral

Marguerite présente le bilan moral.

« Comme tous les ans, et surtout pour les nouveaux venus je vais vous parler du but de l'association tel
qu'il est décrit dans les statuts :

Le LéZard c'est un lieu de rencontre et de convivialité sous la forme d'un café culturel associatif. C'est un
lieu de partage et d'échanges intergénérationnels et interculturels. Un espace de réflexion et de paroles,
de solidarité, de respect de l'environnement, d'ouverture au monde, d'expression artistique. C'est un lieu
qui s'inscrit au cœur de la cité, donnant la parole aux habitants, faisant vivre au quotidien des liens sociaux
de proximité. C'est un lieu qui favorise la promotion d'alternatives écologiques et humaines. L'association
est indépendante de tous partis et de toutes confessions.



En 2025 nous avons :

- Présenté 12 conférences, 1 soirée conte et 1 soirée théâtre avec la troupe du Lézard à la salle de l'Union, et nous avons fait salle comble !
- nous avons aussi organisé 12 concerts et un bal trad. Le bal trad a eu lieu au mas de Nogarède et le concert de What's Up au théâtre de verdure, ils ont demandé beaucoup de travail de préparation et je remercie tous ceux qui y ont participé. Pour les petits concerts qui ont eu lieu dans notre local, nous avons toujours pu compter sur des bénévoles pour préparer la salle et tenir le bar, je les en remercie également.
- Cette année nous avons aussi exposé 10 artistes sur nos murs.

Du côté des ateliers :

L'atelier Bricolage s'est arrêté faute de choses à réparer. Et Christine a arrêté l'atelier Loisirs créatifs.

Un atelier Haïkus s'est ouvert, puis Johanna a arrêté car il y avait peu de participants et il faisait doublon avec celui qu'elle anime à la médiathèque.

De nouveaux ateliers ont vu le jour :

- un atelier supplémentaire de français pour s'entraîner à la conversation, un atelier d'initiation au chinois, des ateliers de yoga-respiration, de chant, de jeu de go, un groupe d'études sur la problématique du changement climatique et la sécheresse dans notre région, et des soirées jeux précédées de repas partagés.

Il y a eu aussi deux ateliers ponctuels : en photographie et en danse indienne

Les autres ateliers ont continué : les trois ateliers d'espagnol, les quatre ateliers d'anglais, les deux ateliers de français, les deux ateliers d'harmonica, l'atelier d'échecs, l'atelier d'écriture, la table ronde, le théâtre, la danse trad et la couture.

Enfin, le café est ouvert à tous les samedis matin, grâce à une équipe Bar composée d'une dizaine de personnes qui se relayent en duo toutes les semaines.

L'an dernier nous avons organisé la Fête du Lézard au mas de Nogarède, par une journée très ensoleillée.

En matinée nous avons créé tous ensemble une œuvre commune – un lézard géant – construit à partir des petites écailles peintes par les participants. Il est destiné à être collé sur un mur ou un plafond du local et ce n'est pas encore fait, veuillez m'en excuser.

Les groupes de chant et d'harmonica nous ont fait un récital, nous avons essayé de danser un cercle circassien mais ce n'était pas évident à organiser.

Nous avons aussi fait appel à un groupe local pour faire de la musique.

Enfin, le repas, offert aux adhérents, a été préparé par un traiteur local.

Quelques membres de l'association ont organisé des sorties conviviales avec des marches et des pique-niques. Cette année ils sont allés dans la réserve ornithologique des Aiguamolls près d'Empuries, à l'abbaye Saint Martin du Canigou, et à Peyrepertuse.

Et en fin d'année, une bénévole a organisé deux repas de Nouvel An au local, où chacun apportait un plat.

L'équipe des bénévoles est composée de 40 personnes, toujours assidues et persévérantes. Et je les remercie pour tout ce qu'elles nous apportent.

L'association accueille de plus en plus de membres :



Depuis 2019 nous avons environ 150 à 170 adhérents, en 2024 nous étions 270, et l'année dernière nous avons atteint les 313 membres, soit un doublement du nombre d'adhérents en trois ans ! Si cela continue il se pourrait que nous atteignions les 350 membres fin 2026.

Qui dit plus de membres, dit plus de participants à certains ateliers comme les langues. Certains d'entre eux ont dû se doubler pour que les groupes soient de taille humaine.

Et quand il y a plus d'ateliers, l'emploi du temps est bien chargé. Heureusement, la commune nous prête des salles pour la danse trad, le théâtre et le yoga-respiration.

Je rappelle que n'importe qui peut proposer de créer un atelier pour partager ses connaissances. »

Résolution

Avec 56 voix pour, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Bilan financier

Marc De Gualy, trésorier, présente le bilan financier de l'année passée.

Évolution des dépenses

- 2022 : 8 681,49 €

- 2024 : 10 545,69€ (+ 5,85%)

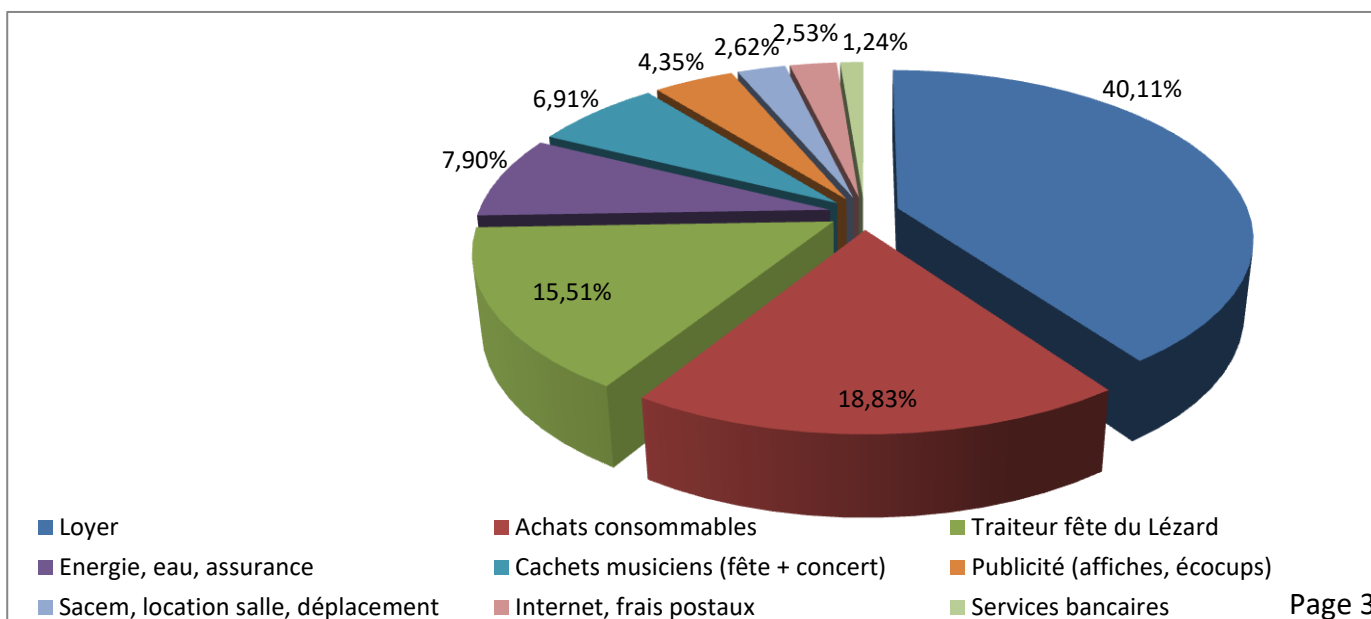
- 2023 : 9 962,58 € (+ 14,76%)

- 2025 : 14 958,00 € (+ 41,83%)

La forte hausse des dépenses en 2025 est principalement due au coût de la fête du Lézard (25 mai) des cachets payés aux musiciens et, accessoirement, à la hausse du poste énergie/eau/assurance et du poste publicité.

La moyenne mensuelle des dépenses en 2025 s'élève à 1246 € dont des dépenses récurrentes (loyer, assurance, énergie, eau, internet, frais bancaires) s'élevant à 645 € (51,74%)

Ventilation des dépenses



Page 3/6

Le Lézard

Café Culturel Associatif

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W661002699

Siret n° 887 814 333 00019

Adresse Postale : 4 rue Pierre Rameil 66400 Céret

Email : contact@lezardasso.fr – site : www.lezardasso.fr

Évolution des recettes

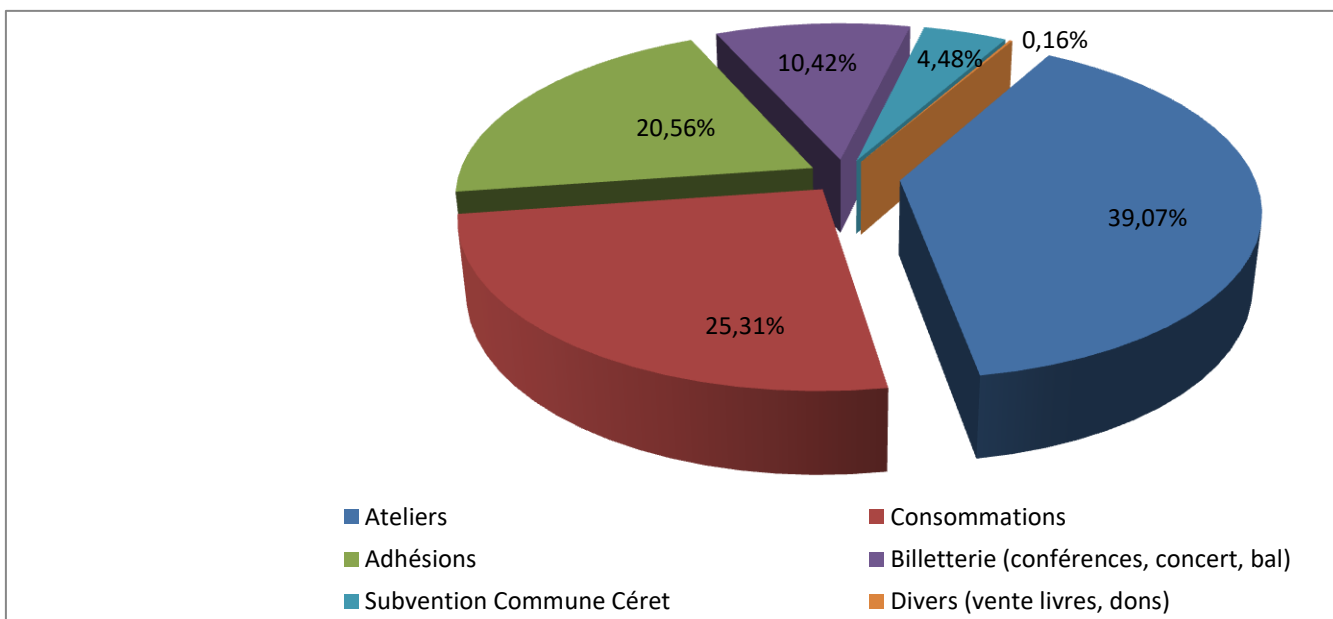
- 2022 : 8 442,57 €
- 2023 : 10 752,18 € (+ 27,36%)
- 2024 : 15 658,02€ (+ 45,63%)
- 2025 : 17 868 € (+ 14,11%)

L'augmentation des recettes, qui ont pratiquement doublé en 3 ans, est due :

- à une nouvelle hausse du nombre des adhérents (+ 16%)
- à une hausse parallèle de la participation aux ateliers (3702 participations individuelles sur l'année réparties sur 21 ateliers.

Comme l'an passé, les ateliers langue (anglais, espagnol, français) représentent près des 2/3 de l'activité ateliers (63,58%).

Ventilation des recettes 2025



Trésorerie

compte courant

solde au 31/12/2022 :	814,98	solde au 31/12/2024 :	2 399,41
solde au 31/12/2023 :	3 008,81	solde au 31/12/2025 :	1 503,19

livret A

solde au 31/12/2024 :	7 091,91	(dont 91,91 € d'intérêts 2024)
versements en 2025 :	6 908,09	retraits en 2025 : - 2 000,00
intérêts 2025 :	192,43	solde au 31/12/2025 : 12 192,43

caisse

avoir au 31/12/2025 :	110,60
-----------------------	--------

total disponible au 31/12/2025 13 806,22 €

Résolution

Avec 56 voix pour, le bilan financier est adopté à l'unanimité.



Projets 2026

Pour l'année qui vient, nous avons déjà de nombreuses conférences en cours d'organisation, des petits concerts, et cet été, le samedi 22 août, nous referons un grand concert au théâtre de verdure avec le groupe What's Up.

Le dimanche 7 juin nous allons refaire la fête du Lézard au Mas de Nogarède, avec le même traiteur, sans groupe de musique, mais avec les ateliers d'harmonica et de chant, et un spectacle de magie.

La troupe de théâtre du Lézard a monté une nouvelle pièce, écrite par notre animatrice, sa représentation aura lieu à la Salle de l'Union le vendredi 19 juin, nous espérons vous y voir nombreux pour encourager nos acteurs.

Nous avons aussi dans nos projets la recherche d'un local plus grand. Pour accueillir plus confortablement le public lors des petits concerts, pour avoir plus de place les samedis matins lorsqu'on vient boire un café, et – idéalement – pour pouvoir héberger deux ateliers en même temps.

L'an dernier nous avons visité l'ancienne pizzeria Le Rimini qui se trouve dans la même rue que le Lézard. Après la visite, une partie des membres du Conseil d'Administration n'étant pas d'accord - de prime abord - pour ce choix, l'autre partie a essayé de voir avec les propriétaires quels travaux de rénovation et de réaménagement seraient possibles, et à quel prix pour notre association, afin de représenter le projet au conseil d'administration et de voir ce que ce nouveau vote pourrait donner. A ce jour nous attendons la réponse des propriétaires.

Si vous connaissez un local au centre ville qui pourrait convenir à notre activité, dites-le nous.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

En 2025 nous étions 11 membres au conseil d'administration. Les membres du Conseil étant élus pour 3 ans, le mandat de Marc arrive à son terme. Et il se re-présente immédiatement.

Ré-intégration de Marc DE GUALY au conseil d'administration

Votes contre : 0

Absentions : 0

donc Votes pour : 56

Questions des membres

- Andrés Delmont se demande si l'association ne devrait pas acheter un local, en demandant une contribution extraordinaire des membres. Un autre adhérent suggère de demander l'usage d'un local à la mairie.

Les membres du C.A. en discuteront lors de leur prochaine réunion.

- Sophie-Do Brangeon aimerait bien qu'un atelier de conversation en italien voie le jour. Oscar Bertola, qui parle italien, se propose pour l'animer.

Marguerite Dada les recontactera pour voir à quel moment cet atelier peut se dérouler.

- Catherine Kennedy souhaiterait qu'on ouvre le bar – pour les membres – certains soirs, même en hiver, afin de rencontrer les autres adhérents hors ateliers.

Un appel sera fait dans une prochaine lettre hebdomadaire pour voir si cette proposition intéresse d'autres participants et s'il y aura des bénévoles pour tenir le bar.



- A la demande de Marguerite Dada, Catherine Errien a présenté son association, l'UNAFAM, et le projet de café-rencontre qui aura lieu le 6 mars dans notre local.

L'Unafam, association reconnue d'utilité publique, accompagne l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963.

La délégation des Pyrénées Orientales, en partenariat avec l'association Cohérence Réseau a répondu à un appel à projet du Conseil Départemental pour les actions collectives de soutien aux proches aidants de personnes en situation de handicap. Un café-rencontre sera ouvert à leurs adhérents mais également à toute personne accompagnant (de près ou de loin) une personne souffrant de troubles psychiques.

Il permettra ...

- D'échanger avec d'autres aidants qui comprennent leur réalité.
- De partager leurs questions, leurs réussites, et leurs défis.
- De trouver des ressources et des conseils utiles.
- De profiter d'un moment de détente et de solidarité.

Madeleine Finet souhaite que ce genre de rencontre se fasse aussi pour les aidants des personnes ayant des problèmes physiques. Catherine rappelle que leur association ne s'occupe pas de ce public et que d'autres associations doivent exister pour ce sujet.

- Catherine Kennedy, au vu des réserves monétaires du Lézard, propose que l'association crée un partenariat avec d'autres associations qui ont besoin d'argent. Il est fait remarqué que la somme que nous avons de côté est inférieure au total des dépenses d'une année, et qu'il serait plus sage d'attendre pour le moment. Marguerite Dada explique que ces réserves devraient être utilisées pour la rénovation et l'aménagement d'un futur local.

- Catherine Kennedy souhaiterait que l'on puisse venir une ou deux fois pour découvrir un atelier avant de s'engager, et que l'on puisse différencier les ateliers pour lesquels on doit s'engager à être présent à chaque fois de ceux où on peut venir en dilettante.

Les membres du C.A. en discuteront lors de leur prochaine réunion.

- Oscar Bertola propose que l'association achète un four micro-onde (il peut nous donner un meuble pour le poser) pour pouvoir servir plus rapidement les boissons qui ont besoin d'être réchauffées (comme le chocolat). D'autres personnes qui s'occupent du bar demandent une nouvelle bouilloire électrique car celle que nous avons fuit, et de quoi faire chauffer le lait (des chocolats).

Les membres du C.A. en discuteront lors de leur prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance à 19h38 et invite les présents au local de l'association pour un pot de l'amitié.

La Présidente

Marguerite Dada

La Secrétaire

Sylvette Lumière

Le Scrutateur

Colette Rey